



FAX
04 91 21 19 79



FAX
04 91 21 19 89



FAX
04 91 21 19 68



FAX
04 91 21 19 69

**Conseil Général
Bouches-du-Rhône**

LA MOBILISATION PREND DE L'AMPLEUR ! LA GRÈVE RECONDUCTIBLE ?

De nombreux appels unitaires à la grève reconductible ont été votés dans de nombreuses entreprises et services publics dans tout le pays : cheminots, industries chimiques, raffineries, commerce, finances, mines, presse, organismes sociaux, ports et collectivités territoriales (conseils généraux, mairies, communautés urbaines)...

Le gouvernement ne peut rester sourd à ce qui se passe dans le pays. Le projet de loi sur les retraites doit être retiré !

Les organisations du Conseil général des Bouches-du-Rhône, en lutte depuis le début du mouvement, vous proposent de vous prononcer sur la reconductibilité de la grève.

Elles organisent une consultation lundi toute la journée dans les sites suivants :

- ▶ à l'Hôtel du Département dans l'atrium
- ▶ aux archives départementales Gaston defferre à Marseille
- ▶ à la MDS de Saint-Sébastien à Marseille
- ▶ à l'Espace du Pays d'Aix - avenue du Château de l'horloge
- ▶ à Arles, au musée de l'Arles Antique

VOTEZ !

BULLETIN DE VOTE

**Êtes-vous d'accord pour le dépôt d'un préavis
de grève reconductible au Conseil Général
à partir du mardi 19 octobre 2010 ?**

OUI

NON